

La CIJ rendra son verdict le vendredi 26 janvier suite à la plainte de l'Afrique du Sud contre Israël

## Description

*Le vendredi 26 janvier prochain, la Cour Internationale de Justice (CIJ) des Nations Unies rendra son verdict sur la procédure lancée par l'Afrique du Sud à l'encontre d'Israël.*

Par l'Agence Média Palestine, le 25 janvier 2024



Vendredi 26 janvier, la CIJ composée de 15 juges rendra son verdict quant à la procédure lancée par l'Afrique du Sud à l'encontre d'Israël, l'accusant de violer la convention sur le génocide depuis le 7 octobre dans la bande de Gaza.

[Le jeudi 11 janvier](#) dernier, les avocats sud-africains ont présenté sa plaidoirie devant la cour de La Haye, et attendent depuis le verdict de celle-ci, en espérant qu'elle mette des mesures provisoires d'urgence afin de protéger les Palestiniens de Gaza contre de nouvelles violations de la convention sur le génocide de la part d'Israël.



## INTERNATIONAL COURT OF JUSTICE

Peace Palace, Carnegieplein 2, 2517 KJ The Hague, Netherlands  
Tel.: +31 (0)70 302 2323 Fax: +31 (0)70 364 9928  
[Website](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Press Release  
Unofficial

No. 2024/4  
24 January 2024

**Application of the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide in the Gaza Strip (South Africa v. Israel)**

**Request for the indication of provisional measures**

**The Court to deliver its Order on Friday 26 January 2024 at 1 p.m.**

THE HAGUE, 24 January 2024. On Friday 26 January 2024, the International Court of Justice will deliver its Order on the [Request for the indication of provisional measures](#) submitted by South Africa in the case concerning *Application of the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide in the Gaza Strip (South Africa v. Israel)*. A public sitting will take place at 1 p.m. at the Peace Palace in The Hague, during which Judge Joan E. Donoghue, the President of the Court, will read the Court's Order.

It is recalled that on 29 December 2023, South Africa filed an [Application instituting proceedings](#) against Israel concerning alleged violations by Israel of its obligations under the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide (the "Genocide Convention") in relation to Palestinians in the Gaza Strip. In its Application, South Africa also requested the Court to indicate provisional measures in order to "protect against further, severe and irreparable harm to the rights of the Palestinian people under the Genocide Convention" and "to ensure Israel's compliance with its obligations under the Genocide Convention not to engage in genocide, and to prevent and to punish genocide" (see press release No. [2023/77](#)).

Public hearings on South Africa's request were held on Thursday 11 and Friday 12 January 2024.

Earlier [press releases](#) relating to this case are available on the Court's website.

Comme lâ??explique Johann Soufi, avocat et procureur spÃ©cialisÃ© dans le domaine de la justice pÃ©nale internationale et les droits de lâ??homme, dans [cet entretien](#) avec Frank Barat, les ordonnances de la CIJ sont juridiquement contraignantes et sans appel. Elle nÃ©a cependant aucun moyen concret de sÃ©assurer de leur application rÃ©elle. Benjamin Netanyahu a de son cÃ´tÃ© dÃ©clarÃ© exprimÃ© son mÃ©pris du verdict de la CIJ, quel qu'il soit : « Personne ne nous arrÃªtera, ni La Haye, ni lâ??Axe du Mal, ni personne dÃ©autre Ã© », dÃ©clare-t-il lors dÃ©une confÃ©rence de presse le 14 janvier dernier.

## Quel pays s'oppose à la plainte de l'Afrique du Sud devant la CIJ ?

L'audience de l'Afrique du Sud a été tenue peu médiatisée en France, au Royaume-Uni, ainsi qu'aux États-Unis, contrairement à la plaidoirie israélienne le lendemain. Le Royaume-Uni et les États-Unis font partie des puissances alliées d'Israël, et ayant exprimé leur soutien à son égard face à l'Afrique du Sud devant la CIJ.

Le ministre britannique des affaires étrangères, David Cameron, a qualifié les allégations sud-africaines à l'encontre d'Israël de « non-sens ».

Le porte-parole américain de la sécurité nationale, John Kirby, a qualifié la demande de l'Afrique du Sud de « sans mérite, contre-productive et totalement dénuée de fondement » lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche le 3 janvier dernier. La Maison Blanche elle-même a qualifié d'« infondée » la requête sud-africaine devant la justice internationale contre Israël, pour « génocide » dans la bande de Gaza. Les États-Unis, qui ont apporté à Israël un soutien militaire et diplomatique dans sa guerre, ont rejeté l'accusation selon laquelle Israël commettrait un génocide. Déjà en 2021, les États-Unis s'opposaient à l'ouverture d'une enquête de la procureure de la Cour Pénale Internationale sur la situation en Palestine, dans les territoires palestiniens occupés. Le mépris et la méfiance des organes juridiques internationaux de la part des États-Unis s'inscrit donc dans une continuité historique et diplomatique de soutien à Israël.

Les alliés occidentaux d'Israël, y compris l'Union Européenne, ont pour la plupart gardé le silence sur l'affaire de la CIJ. L'Allemagne a elle cependant annoncé, vendredi 12 janvier dernier, [son intention de se constituer](#) tierce partie, aux côtés d'Israël, devant la CIJ. Cela est-à-dire de soutenir Israël face à quelque accusation devant la cour de justice des Nations Unies.

L'ambassadeur français à l'ONU, Nicolas de Rivière, a [souligné](#) le soutien du pays européen à la CIJ : « Nous verrons ce qu'ils décideront sur cette question et nous ferons en sorte de soutenir le résultat de la décision », a déclaré M. de Rivière lors d'une conférence de presse le 2 janvier 2024.

## Quels pays soutiennent la plainte de l'Afrique du Sud devant la CIJ ?

Nombreux sont les pays à avoir exprimé leur soutien à l'Afrique du Sud dans cette procédure, les voici :

**L'Organisation des pays islamiques (OCI) :** Les [57 membres de l'OCI](#), dont l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Pakistan et le Maroc, ont exprimé leur soutien à l'affaire le 30 décembre dernier.

- **La Malaisie :** Dans une déclaration publiée le 2 janvier, le ministre malaisien des affaires étrangères a salué la demande sud-africaine. Il a [rappelé son appel](#) en faveur d'un

État palestinien indépendant à « bas » sur les frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale ».

- **La Turquie** : Le porte-parole du ministre turc des affaires étrangères, Oncu Keceli, a [publié](#) un message sur X (ex-Twitter) le 3 janvier dernier pour saluer la décision de l'Afrique du Sud.
- **La Jordanie** : Le ministre des affaires étrangères Ayman Safadi a [déclaré](#) le 4 janvier qu'Amman soutiendrait l'Afrique du Sud.
- **La Bolivie** : Dimanche 7 janvier dernier, le ministre des affaires étrangères de Bolivie a [qualifié](#) d'historique la décision de l'Afrique du Sud, qui devient le premier pays d'Amérique latine à soutenir l'action de la CIJ contre Israël.
- **Les Maldives, la Namibie et le Pakistan** : Les trois pays ont exprimé leur soutien à la plainte pour génocide déposée par l'Afrique du Sud lors d'une session de l'Assemblée générale des Nations Unies mardi 9 janvier 2024.
- **La Ligue arabe** : L'alliance de 22 membres a [également affirmé](#) son soutien à la procédure sud-africaine mercredi dans une [publication](#) sur X (ex-Twitter) du secrétaire général Ahmed Aboul-Gheit.
- **La Colombie et le Brésil** : Les ministres des affaires étrangères de la Colombie et du Brésil ont exprimé le soutien de leur pays dans des communiqués de presse individuels mercredi 3 janvier dernier.
- **Le Venezuela** : À l'instar de la Bolivie, le Venezuela a annoncé qu'il soutiendrait également la plainte déposée par l'Afrique du Sud devant la CIJ. Un [communiqué](#) du gouvernement publié mardi indique que le pays a « reconnu la démarche ferme et historique de l'Afrique du Sud pour défendre le peuple palestinien et le droit international ».
- **La Belgique** : La vice-première ministre belge Petra De Sutter a [publié](#) une [déclaration](#) sur X, annonçant son intention de proposer au gouvernement belge de soutenir l'action de la CIJ. « *La Belgique ne peut pas rester les bras croisés face à l'immense souffrance humaine à Gaza. Nous devons agir contre la menace d'un génocide* », a posté Mme De Sutter sur la plateforme X. « *Je veux que la Belgique prenne des mesures devant la Cour internationale de justice, en suivant l'exemple de l'Afrique du Sud.* », a-t-elle ajouté.

**date créée**  
2024/01/25